

L'offre au kilomètre

Moins vous roulez, moins vous payez !

Vous souhaitez payer le juste prix pour votre assurance, en fonction des kilomètres que vous parcourez réellement ? Vous roulez occasionnellement, de manière variable ou avez décidé d'enfourcher votre vélo plus souvent ?

Imaginez une assurance auto qui s'adapte à votre style de vie. Avec l'Offre au kilomètre, vous ne payez que pour les kilomètres que vous parcourez réellement.

Nous avons pensé pour vous **la première assurance auto à l'usage et à prime mensuelle variable**. La garantie de payer le prix juste, tout en bénéficiant d'une protection complète.



**Un prix
juste et
transparent**



**Les mêmes
garanties et
services qu'une
assurance
classique**



**Un mode de
fonctionnement
simple**

Comment ça marche ?

Chaque mois, **vous encodiez votre relevé de compteur kilométrique** afin que nous puissions calculer votre prime au plus juste.

La prime mensuelle est dynamique : elle se compose d'une **prime "parking" fixe** à laquelle vient s'ajouter un **forfait par kilomètre parcouru**.

Si vous roulez moins que le mois précédent, votre prime diminue, et inversement.



Comment communiquer votre relevé de compteur kilométrique ?

L'assurance Offre au kilomètre repose sur l'**encodage mensuel du relevé de compteur kilométrique de votre véhicule**.

Afin d'assurer la bonne exécution de votre contrat et de calculer votre prime au plus juste, nous communiquons avec vous par **SMS** pour solliciter l'encodage de votre relevé de compteur.

1 SMS DE BIENVENUE

À la souscription, vous recevrez un SMS de bienvenue. Vous recevrez également vos Conditions Particulières, votre certificat d'assurance et votre première facture (composée uniquement de la prime parking).

Bonjour Mr SMEST, vous avez souscrit un contrat pour votre véhicule immatriculé 2HJU854 chez Foyer Assurances et nous vous en remercions. Vous recevrez, tous les mois, un SMS vous invitant à renseigner votre kilométrage. Merci et bonne route !

2 SMS MENSUEL

30 jours après la prise d'effet du contrat, vous recevrez un SMS tous les premiers du mois vous invitant à communiquer votre relevé de compteur kilométrique **prendra que quelques secondes**.

Bonjour, merci de renseigner votre kilométrage actuel via le lien : <https://km-offer-b.assurancesfoyer.be/Fi7MQpM6sdO>. Bonne route !



3 SMS DE RAPPEL

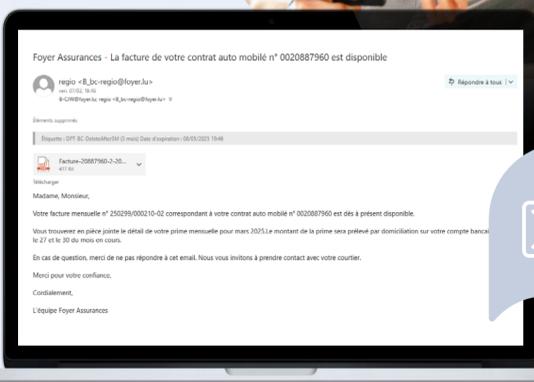
Si vous ne communiquez pas votre relevé kilométrique, vous recevrez un SMS de rappel vous demandant de saisir votre kilométrage. Vous aurez ainsi la journée pour fournir cette information.

Si vous n'encodiez pas votre relevé kilométrique après le SMS de rappel, nous calculerons votre **prime mensuelle sur la base du kilométrage précédent**.

Après trois mois sans relevé kilométrique renseigné, des **pénalités** seront appliquées. Vous trouverez plus d'explications dans les Conditions Particulières du contrat.

4 EMAIL DE FACTURATION

Vous recevrez votre **facture mensuelle** par email (prélèvement par domiciliation).



Contactez votre courtier pour toute question.

Consultez les conditions générales sur

<https://www.assurancesfoyer.be/fr/documentation-produits>

www.assurancesfoyer.be